

Image not found or type unknown



Raccordement telecom et charges obligatoire

Par **duduch54**, le **22/07/2015** à **07:03**

Bonjour je vais louer une maison neuve et j ai deux questions

Est ce que le raccordement du poteau telecom a la maison est a la charge du proprietaire ou au locataire qui va prendre un abonnement internet et creer une nouvelle ligne

Est ce que le proprietaire a le droit de demander vingt euros de charge sans les justifier selon lui les impots lui ont dit qu il etait oblige de demander un minimum de vingt euros

Par **duduch54**, le **23/07/2015** à **11:48**

Ou puis je me renseigner